Image not found or type unknown

Saisine pour référé ,communication de pieces le jour meme ?

Par **dominicus**, le **27/07/2011** à **19:26**

bonsoir à tous

je passe demain en référé aux prud'hommes,je suis en train de finir mon dossier et je ne pourrai communiquer les pieces à la partie defendeuse que demain,
j'ai 2 demandes,une qui n'est absolument pas contestable,l'autre qui pourrai l'etre .

Peut-on me reprocher que je n'avais pas fournis à temps les pieces et que le referé soit reporté,car je sais que pour un jugement sur fond c'est ainsi ?

je ne voudrai absolument pas que mes demande soit rejetées en dernier ressort,ne connaissant pas avec quelle sauce mon adversaire et son avocat vont me manger !

Puis-je rajouter des demandes sur mon memoire en liaison directe aux demandes que j'ai deja formulée lors de ma saisine mais qui ne paraissent pas dessus actuellement !

merci à ce site d'exister et à celui ou celle qui acceptera de repondre à mon texte ci-dessus.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés